

NEGOCIATIONS INTERACTIVES DES IDENTITES A TRAVERS UN ECHANGE POLEMIQUE DANS L'ESPACE MEDIATIQUE TELEVISUEL

Claire-Lise DETREY & Harmony FARINELLI
Université de Lausanne – section de français
claire-lise.detrey@unil.ch & harmony.farinelli@unil.ch

Résumé :

Ce travail a pour objectif d'analyser le fonctionnement d'un processus d'attaques de faces, lors d'une confrontation médiatique. Il cherche à mettre en évidence comment les interactants (Eric Naulleau et Francis Lalanne) négocient leur identité propre face à autrui, dans un rapport d'échange polémique. Pour ce faire, il se penchera sur la notion d'identité en termes de faces et plus particulièrement sur les cinq faces étudiées par Robert Vion. L'analyse portera sur les jeux stratégiques, qui permettent aux protagonistes de construire différentes images d'eux-mêmes.

Mots-clés : actes menaçants, attaques de faces, identité, négociations de place(s), échanges polémiques, taxèmes

1. Problématique

A travers quelques échanges entre Eric Naulleau et Francis Lalanne, lors d'une émission télévisuelle, nous tenterons de montrer comment les interactants négocient leurs identités dans un rapport polémique à autrui.

Nous postulons que les identités des deux débattants sont engagées dans l'interaction et que chacun tente de défendre la sienne. D'ailleurs, nous faisons l'hypothèse avec Catherine Kerbrat-Orecchioni que les acteurs de l'émission cherchent dans la rencontre à se montrer à leur avantage en mettant en scène une image positive d'eux-mêmes, d'autant plus que Bourdieu - cité par Marcel Burger et Guylaine Martel (2005 : 14) - postule que la télévision demeure « un lieu d'exhibition narcissique » (Bourdieu 1996 : 11).

Dans ce débat chacun tente de disqualifier l'autre pour retrouver une image acceptable. A travers leur discours, les protagonistes ne visent pas uniquement à convaincre l'autre débattant, mais également l'auditoire (public et téléspectateurs), puisque le débat a lieu dans l'espace médiatique. En effet, l'enjeu pour les interactants consiste aussi à montrer une identité correspondant aux attentes présumées du public.

Ainsi, nous analyserons, à travers les attaques de faces comment les débattants négocient des rapports de places correspondant à des identités positives. Nous passerons en revue les cinq places étudiées par Robert Vion (1992, 1995). Toutefois, nous nous focaliserons un peu plus sur les places subjectives – qui permettent d'analyser plus particulièrement les jeux

stratégiques avec lesquels les acteurs construisent des images d'eux-mêmes – et les places énonciatives qui mettent à jour la dynamique relationnelle de l'échange.

2. Présentation, description et choix du corpus

Nous avons choisi un échange polémique tiré de l'émission télévisée *On n'est pas couché* du 25 avril 2009, diffusée sur *France 2* les samedis en deuxième partie de soirée vers 23 heures. La chaîne n'offre pas la possibilité de télécharger gratuitement les émissions passées, mais la toile offre des vidéos montrant diverses parties de l'échange qui nous intéresse.

On n'est pas couché est un programme de divertissement animé par Laurent Ruquier. A tour de rôle, les invités débattent successivement avec deux chroniqueurs (Eric Naulleau et Eric Zemmour). Les deux polémistes ont pour mission de critiquer la dernière production (parution d'une œuvre littéraire, politique, cinématographique, musicale, etc.) des invités. L'extrait choisi montre un échange polémique entre un invité (F. Lalanne) et un des chroniqueurs (E. Naulleau).

L'espace médiatique télévisuel propose un grand choix de débats et nous avons opté pour une émission qui ne passe pas en *prime time*, mais qui offre souvent des échanges polémiques. Effectivement, *On n'est pas couché* est devenue célèbre pour la virulence des chroniqueurs¹. Le *clash* entre F. Lalanne et E. Naulleau offre un « échange polémique » au sens où R. Amossy l'explique. C'est-à-dire « une interaction en face à face où deux adversaires s'engagent dans un débat enflammé en tentant de l'emporter l'un sur l'autre. » (2011 : chap. 1.1).

3. Méthode d'analyse

Pour montrer comment les interactants négocient leurs identités à travers un échange polémique, plusieurs postulats précèdent l'analyse.

Tout d'abord, nous partons du concept « d'identité interactionnelle² », c'est-à-dire une identité manifeste en communication, fondée au plan intersubjectif et sans cesse négociée. L'identité du sujet interactionnel est ainsi constamment remise en question et se trouve dotée de deux faces.

En effet, les débattants tentent de disqualifier l'autre en attaquant les faces de leur interlocuteur pour négocier différentes places qui les avantagent dans le débat et leur permettent de se positionner en leader face à l'autre. « On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale et cette relation s'exprime précisément à partir d'un

¹ Notons que depuis 2011 les deux chroniqueurs ont été remerciés par la chaîne et remplacés par des chroniqueuses un peu moins virulentes.

² « L'homme parlant (...) se constitue comme sujet au fur et à mesure qu'il parle, écoute, ou mieux encore parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole. » (Roland Barthes, Préface à F. Flahault, *La Parole intermédiaire*, 1978 : 10).

rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires. » (Vion 1992 : 82) Nous allons donc définir les deux notions clés de « faces » et de « places » qui servent de base à notre analyse.

3.1. Concept de « face »

E. Goffman définit la notion de « face » « comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. » (1974 : 9) Il ne s'agit pas de la propre considération d'une personne vis-à-vis d'elle-même, mais plutôt de l'image de soi exposée à l'autre.

Un sujet comprend une face positive (image de soi) et une face négative (territoire). D'après C. Kerbrat-Orecchioni l'image de soi a trait au narcissisme du sujet, c'est-à-dire à l'ensemble des images valorisantes du moi; tandis que la face négative touche à la corporéité du moi. P. Brown & S. Levinson³ décrivent les marqueurs verbaux et non-verbaux qui menacent les faces.

Notons que les attaques de face peuvent être explicites ou implicites et que l'intention polémique de celles-ci peut être reconnue ou déniée de la part de celui (ou celle) qui les subit.

3.1.1. Exemplification des attaques de faces par le corpus d'analyse

Dans le but de rendre la partie méthodologique plus vivante et d'illustrer la théorie par la pratique, nous avons choisi d'aborder l'analyse des attaques de faces avec des exemples tirés du débat entre les deux protagonistes.

Notre corpus présente une dimension polémique déclarée et reconnue par les parties en présence. La dynamique est bipolaire puisque E. Naulleau attaque son interlocuteur et que ce dernier se défend. L'enjeu du débat est de sauvegarder sa face et sa place en disqualifiant celles de l'autre.

L'extrait recense un grand nombre d'attaques de faces positives et négatives. En effet, d'entrée de jeu, le polémiste émet une critique virulente du livre de l'artiste et menace l'image de soi de ce dernier :

« **non** mais moi j'veis (.) seulement parler dla forme passke le le le le fond sam dépasse passke y a un moment où le **délire** atteint un tel point (.) en cinq pages vous apprenez (..) que la france c'est pas un état de droit c'est plus un état de droit et plus une république alors moi » (l. 6-13)⁴ (déb. Naulleau) (nous soulignons)

« je peux te l'expliquer éric » (l. 14-15) (déb. Lalanne)

« et ensuite y a deux fois le mot dictature » (l. 15-16) (déb. Naulleau)

« mais ne dis pas délire (.) c'est **méprisant** » (l. 15-16) (déb. Lalanne) (nous soulignons)

³ P. Brown & S. Levinson (1987), *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, C.U.P. Nous avons reporté les principaux marqueurs menaçant les faces en Annexe 1.

⁴ La transcription intégrale du corpus d'analyse se trouve en Annexe 3.

Par ses assertions évaluatives, E. Naulleau critique explicitement le livre de F. Lalanne, attaquant sa face positive. Son discours commence par un « non » qui marque la réfutation (nouvelle menace de face positive), puis il affirme refuser d'analyser le contenu pour se contenter de parler de la forme même du livre (menaçant encore l'image de son interlocuteur). Il explicite les raisons de son refus en qualifiant le contenu du livre par le terme « délire » (jugement de valeur au niveau axiologique). Cette critique est, d'une part, soulignée par l'emphase de l'adverbe « tel » et, d'autre part, marquée par la gestuelle du polémiste.

Nous sommes, dès le départ, en présence d'une série d'attaques de face positive. D'ailleurs, la réaction à ces attaques ne se fait pas attendre, puisque F. Lalanne menace le territoire de son interlocuteur en lui coupant la parole à plusieurs reprises pour se justifier⁵. Il réussit à s'imposer et contre-attaque en énonçant un jugement de valeur visant le polémiste (attaque de face positive). Il lui reproche d'utiliser le terme « délire » en arguant qu'il est méprisant. En procédant de la sorte, il tente de faire passer E. Naulleau pour une personne dédaigneuse.

Ce premier échange montre la dynamique des attaques de faces qui s'instaure et qui perdure durant le débat. Le polémiste attaque et l'artiste se défend par la contre-attaque. L'enjeu de F. Lalanne étant de disqualifier E. Naulleau pour désamorcer l'impact des critiques sur son identité.

Ainsi, au fil du débat, les protagonistes vont s'affronter en attaquant tour à tour l'image de l'autre par notamment la critique, le reproche, la réfutation/contestation, la moquerie et/ou l'ironie. La menace territoriale fait aussi partie de leur arsenal de combat, avec les interruptions et chevauchements de parole, les actes directifs (demandes et ordres) et les agressions visuelles (attitudes non-verbales). Nous développerons ces aspects de façon plus détaillée avec l'analyse des places énonciatives.

3.2. Concept de « place »

Dans l'espace interactif, les places - lieux symboliques d'où l'on parle - sont une deuxième dimension en lien avec les faces. Le « je » interactionnel (doté de deux faces) est une instance de régie qui instaure les places. « Chaque sujet va initier, subir et négocier un espace interactif avec son partenaire par lequel il gère simultanément des places différentes, ou plus exactement des rapports de place différents. » (Vion 1995 : 188)

« (...) la *place* se trouve dès Flahault (1978), pensée en termes de *rapport de places*. Cette disposition permet d'appréhender le positionnement comme une entité relationnelle, (...). Par le rapport de places on exprime, plus ou moins consciemment, **quelle position on souhaite occuper dans la relation** et, du même coup, **on définit corrélativement la place de l'autre.** » (Vion 1992 : 82) (nous soulignons)

Effectivement, la place de l'un détermine celle de l'autre, et comme les sujets cherchent à se positionner dans la relation dans un rapport qui les avantage, une place positive pour l'un

⁵ Cf. transcription pour les aspects paraverbaux et non-verbals.

signifie souvent une place négative pour l'autre. Nous avons déjà évoqué comment les attaques de faces servent à disqualifier autrui pour tenter de ménager sa propre face et instaurer un rapport de place visant une identité interactionnelle positive.

« L'expression de ces positions passe par les **modes de verbalisation, les attitudes et gestes, les canaux para verbaux, la posture et la disposition proxémique**. Cette expression tend à fixer **l'identité circonstancielle des interlocuteurs en les convoquant dans une ou plusieurs facettes de leurs identités potentielles** ainsi qu'à définir la situation. L'un des enjeux de la relation qui se construit va consister à accepter ou à **négoier ce rapport de places identitaires**. » (Vion 1992 : 82-83) (nous soulignons)

Robert Vion⁶ définit cinq places (à savoir les places : institutionnelle, modulaire, discursive, subjective et énonciative) qui sont toutes en relation les unes avec les autres et qui comportent chacune deux faces.

Pour étudier les positions adoptées par les intervenants à travers les rapports de places, nous avons pris en compte des indicateurs verbaux, paraverbaux et non-verbaux. Effectivement, en parallèle du recensement et de l'analyse des attaques de faces, nous avons pris en compte des faits sémiotiques que C. Kerbrat-Orecchioni⁷ nomme « taxèmes ». « Lesquels sont à considérer à la fois comme des indicateurs de places (ou selon Flahault, des "insignes"), et des donneurs de places (qu'ils "allouent" au cours du développement de l'échange) » (1990 : 75).

4. Analyse du corpus

4.1. Introduction

L'échange entre E. Naulleau et F. Lalanne montre qu'effectivement chaque parole est émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative. L'analyse du rapport des places dévoile la position que les débattants tentent d'occuper dans la relation. En effet, dès le début du débat, E. Naulleau, par son rôle modulaire et sa place institutionnelle, puis par ses places discursives et énonciatives, initie un rapport de places subjectives "dominant" vs "dominé". La dynamique relationnelle engagée dès le départ place ainsi le polémiste en position haute et l'artiste dans la posture corrélative. Comme nous l'avons déjà évoqué, ce rapport de places n'est pas accepté par F. Lalanne qui tente de reprendre le pouvoir en contre-attaquant. Ainsi, l'analyse du jeu des places dans le cadre interactif de l'émission permet de dévoiler les stratégies adoptées (consciemment ou non) par les protagonistes.

Nous allons présenter les rapports de places des débattants en nous focalisant plus sur les places subjectives et énonciatives qui dévoilent comment les protagonistes tentent de négocier la position dominante à travers la place d'expert, à partir des indices taxémiques (verbaux, paraverbaux et non-verbaux) recensés.

⁶ Robert Vion (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Colin, t. 1, chap. 2, pp. 71-139.

4.2. Analyse des rapports de places

Le cadre interactif du débat polémique est fixé par l'émission. Le corpus analysé se situe au moment où l'invité est confronté au point de vue des chroniqueurs. Notre extrait se place après l'intervention du premier polémiste (E. Zemmour). La configuration spatiale du plateau dispose les protagonistes en ovale. L'animateur se trouve à la pointe et de part et d'autre sont répartis les intervenants. F. Lalanne est isolé dans le fauteuil de l'invité face à une table où sont assis côte à côte, les polémistes et un autre invité. A la droite du chanteur se trouvent deux autres invités qui demeurent observateurs pendant tout l'extrait. L'animateur ouvre cette nouvelle tranche de l'émission en invitant E. Naulleau à s'exprimer.

4.2.1. Places institutionnelles

La place institutionnelle représente une identité extérieure à l'interaction (située dans le cadre global social). Dans le contexte de notre corpus, il s'agit de l'identité sociale et professionnelle des débattants : d'un côté il y a un artiste, F. Lalanne, poète et auteur-compositeur-interprète de chansons et de l'autre, se trouve un homme de lettres, E. Naulleau, éditeur, traducteur, écrivain, critique littéraire et pamphlétaire français.

4.2.2. Places modulaires

En lien avec ce statut identitaire, se trouve la place modulaire qui correspond à un moment interactionnel, c'est-à-dire à un scénario interactif (situé au niveau local). Dans le cadre de l'émission il s'agit du débat entre le deuxième polémiste et l'invité, qui correspond à un moment interactionnel prévu. En effet, le rôle du polémiste est de donner son opinion sur les productions de l'artiste et d'engager un débat avec l'invité. Ainsi, lorsque E. Naulleau émet un jugement sur le livre de l'artiste, il remplit le rôle qui lui est dévolu et place corrélativement F. Lalanne dans une posture d'interlocuteur.

Notons que sur le plan mimo-gestuel, le polémiste émet des signaux paradoxaux comme des gestes de la main et un air mimant le dépit. Il ne regarde pas tout de suite l'invité et s'adresse à l'animateur. De plus, sa gestuelle tend vers un manque d'enthousiasme face au débat. Au contraire, F. Lalanne fixe son interlocuteur et son attitude plus alerte (boit tout en cherchant le contact visuel avec E. Naulleau, posture droite et attentif) montre qu'il est réceptif à l'échange. Ces remarques concernent l'incipit du débat, par la suite les deux interactants jouent leur rôle.

4.2.3. Places discursives

Si la place modulaire se définit en quelque sorte par le scénario communicationnel, celle discursive représente le scénario langagier qui se situe à un niveau séquentiel. Dans le cadre de notre corpus, les intervenants sont amenés à débattre, c'est pourquoi le dialogue encadre ce moment conversationnel.

Au niveau discursif E. Naulleau initie une place de locuteur, plaçant corrélativement F. Lalanne comme interlocuteur. Au fil du débat, il s'agit d'inverser régulièrement les rôles afin que le dialogue puisse s'équilibrer entre les interactants et qu'une discussion puisse avoir lieu. Toutefois, peu de temps après que le polémiste ait énoncé une critique virulente du livre de l'invité, celui-ci interrompt son tour de parole. Régulièrement au cours du débat les protagonistes vont se couper la parole, s'exprimer en même temps (avec de nombreux chevauchements) et ne pas respecter les tours de parole. Ainsi, le débat se transforme peu à peu en lutte pour accaparer la parole et la garder.

Globalement F. Lalanne joue moins bien son rôle d'interlocuteur qu'E. Naulleau, puisque l'artiste interrompt plus souvent son partenaire (26 interruptions à l'égard du polémiste contre 22 de ce dernier envers lui).

« L'ouverture du dialogue est souvent réservée aux sujets occupant dans l'interaction une position dominante (...). **Avoir le privilège d'entamer la conversation, c'est être en mesure de décider de son orientation générale, et de "donner le ton"(...).** A un niveau inférieur de structuration, l'ouverture des "**séquences**" **thématiques**, et celle de ces unités dialogales élémentaires que sont les "échanges", peuvent également permettre à celui qui en est responsable de s'assurer le contrôle de la conversation. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 89-90) (nous soulignons)

En ce qui concerne le dialogue, E. Naulleau initie la plupart des échanges et F. Lalanne réagit à ceux-ci. De plus, le chroniqueur a le privilège de débiter et de terminer l'extrait analysé et a plus souvent le dernier mot.

Nous avons également observé qu'au niveau thématique, E. Naulleau dirige la conversation puisqu'à trois reprises il recentre le débat autour de son rôle, à savoir émettre son opinion sur les productions de l'artiste. Au début de l'échange, il propose d'analyser la forme du livre (l. 6-7), ensuite il exprime avoir une réponse en vers et prose (l. 50) et pour finir, il propose une inversion des rôles avec sa réponse en vers (l. 205-207).

A chaque fois, tant l'animateur que F. Lalanne suivent ses propositions. De plus, l'artiste se remet dans le rôle de l'interlocuteur également sur le plan mimo-gestuel, confirmant la suprématie du débattant Naulleau qui oriente le débat à sa guise.

« En principe donc : plus on occupe longtemps le terrain, et plus on a de chances de faire valoir ses vues, **de dominer la conversation (...).** **Pour déterminer le rapport de places, il convient donc d'abord de mesurer l'espace discursif** occupé par chacun des participants, c'est-à-dire le *temps* et le *volume de parole* (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 84-85) (nous soulignons)

Ainsi, E. Naulleau domine la conversation, tant sur le plan des prises de parole (49 contre 43 pour F. Lalanne et 13 pour l'animateur) que dans la longueur du discours puisqu'il « occupe plus le terrain » (498 mots prononcés contre 349 pour F. Lalanne), en plus d'orienter le débat.

En parallèle du dialogue, les protagonistes activent également d'autres types de tâches « cognitivo-discursives » (Vion 1995 : 184). Le chroniqueur devient narrateur/argumentateur lorsqu'il critique les productions de l'artiste (l. 6-13 ; 50-71 ; 77-97) et lorsqu'il se défend des accusations de F. Lalanne (l. 156-182 ; 214-217). De son côté l'invité active un rapport de

place "expert" vs "non expert" en se lançant dans des phases explicatives où il fait la leçon au polémiste (l. 14-21; 30-32; 101-105 ; 107-111; 195-199).

L'examen de ces premiers rapports de places montre que tous deux se placent tour à tour en position d'expert. Néanmoins, E. Naulleau a l'avantage d'être sur le plan discursif le leader de la conversation. Cette supériorité est renforcée par son rôle modulaire et sa place institutionnelle. De son côté, F. Lalanne ne se contente pas d'une place subalterne puisqu'il tente de contrecarrer ces rapports afin de se réapproprier la parole et d'accaparer la position haute de diverses manières.

D'une part avec les interruptions et les intrusions dans les tours de paroles du polémiste.

« (...) les différents types de **violation du système des tours** sont également interprétables en termes taxémiques, à savoir surtout : l'interruption et l'intrusion, qui généralement constituent des sortes de "**coups de force**", et sont donc à considérer comme des taxèmes de position haute. (...) les **interruptions**, surtout lorsqu'elles **s'accompagnent d'un chevauchement**, ont pour tendance taxémique générale d'exprimer une **position haute, ou une tentative de l'accaparer**. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 87-88) nous soulignons

D'autre part, il active aussi une place d'expert lorsqu'il est dans l'explication. L'analyse des places énonciatives permettra de voir qui l'emporte sur l'autre, mais penchons-nous d'abord sur les places subjectives.

4.2.4. Places subjectives

« Les places subjectives sont plus directement liées à la dynamique de l'échange et aux objectifs que s'assignent, consciemment ou non, les sujets qui communiquent. Elles renvoient, de manière plus ou moins directe, (...) à la notion de "**taxème**" de Kerbrat-Orecchioni (1988). Il s'agit donc des places "conquises" ou "perdues" et des jeux stratégiques par lesquels les sujets mettent en scène des images d'eux-mêmes. Bien que ces places soient présentes dans toute interaction, c'est **dans le débat** qu'elles semblent le plus facilement observables. En effet tout est fait, au niveau du cadre interactif, pour que les sujets soient traités à égalité (...). Chacun des intervenants va donc s'efforcer, lors de son tour de parole, de faire avaliser des rapports de place de type : expert vs non expert, (...) maître de soi vs impulsif, etc. Bien sûr, le partenaire va s'efforcer de mettre en cause les rapports de place qui le désavantagent et de proposer à son tour des rapports de place plus valorisants. » (Vion 1995 : 185) (nous soulignons)

Cette citation empruntée à la théorie du rapport des places de R. Vion est illustrée à travers notre extrait, puisqu'effectivement le cadre interactif de l'émission (dans son ensemble) met les partenaires en présence sur un pied d'égalité. Toutefois, la partie que nous analysons place le polémiste dans un rôle modulaire qui l'avantage puisqu'il doit émettre son opinion sur les productions de l'invité. Néanmoins ce privilège est contrebalancé par la position adoptée par l'animateur qui défend et soutient l'invité.

Comme nous l'avons vu, à travers la place discursive, les protagonistes activent lors de leurs tours de parole un rapport de places subjectives de type expert vs non expert. Les attaques de faces positives et négatives montrent que chacun tente de l'emporter sur l'autre et d'instaurer un rapport relationnel de dominant vs dominé. Nous sommes en présence d'un conflit relationnel qui ne porte pas sur des savoirs, mais sur l'opinion de chacun.

« D'une façon générale, on dira que se met en position haute celui qui "a le dessus" dans les négociations d'opinion, c'est-à-dire qui parvient à imposer son point de vue, (...) ; lequel se trouve

corrélativement, dès lors qu'il doit se rallier, (...), réduit à la position basse. Il est donc de la plus haute importance d'un **point de vue taxémique d'observer de près comment s'expriment les réfutations et les désaccords**, ou au contraire, **comment s'effectuent les ralliements** (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 94) (nous soulignons)

Nous allons tenter de démontrer à travers l'analyse d'un passage qui illustre la négociation de la place d'expert vs non expert (l. 77-120) comment s'exprime le désaccord. Nous verrons aussi que le débattant Lalanne, sans se rallier à son interlocuteur, finit par céder du terrain en concédant à E. Naulleau d'avoir une opinion négative sur ses productions.

4.2.4.1. La négociation de la place expert vs non expert

La négociation des places est précédée entre les lignes 50 et 71, d'un passage où E. Naulleau critique les productions de l'artiste:

« alors (.) le niveau des textes pour moi c'est (.) mais vraiment au bord du **délit culturel** quoi (.) voilà donc LA c'est **mise sur le marché** de *vers de mirliton non homologués* (.) c'est ça le **méfait** (.) et là c'est **possession et revente** de *niaiseries* (.) *en stock* (..) voilà. » (l. 55-71) (nous soulignons)

E. Naulleau attaque la face positive de F. Lalanne à travers un champ lexical juridique (lié au vol et au recel) et une qualification plutôt dénigrante du livre et de l'album (« vers de mirliton non homologués », « niaiseries en stock »). Les assertions évaluatives du polémiste dessinent une figure d'artiste de bas de gamme. Effectivement, la métaphore juridique évoque le portrait d'un criminel de basse envergure. Tout en attaquant l'image de soi du débattant Lalanne, E. Naulleau ménage sa propre face en montrant une image positive de lui à travers une maîtrise rhétorique et stylistique (place énonciative).

F. Lalanne refuse ce rapport de places inégalitaires et tente de négocier une meilleure place. Comme au début du débat il contre-attaque. L'enjeu identitaire est important, car si l'artiste parvient à disqualifier le polémiste, il peut retrouver une image acceptable. En effet, on se retrouve dans le même cas de figure que dans l'exemplification 3.1.1, c'est-à-dire que si E. Naulleau n'est pas habilité à le juger et qu'il outrepassa son droit, alors la critique tombe et l'image de l'artiste est sauvegardée.

Les représentations schématiques de la négociation⁸ dévoilent plusieurs symptômes du désaccord polémique. A partir d'un premier ensemble constitué d'une proposition et d'une réaction, l'échange continue dans le désaccord, donnant lieu à des processus de négociation de seconds rangs faisant émerger la complexité des décrochements descendants et la persistance du différend. Effectivement, s'il y a beaucoup de sous-négociations, aucune n'est ratifiée.

A travers la première négociation (figure 1⁹), E. Naulleau propose implicitement un rapport de place qui l'avantage et qui concorde avec sa place modulaire. En émettant un jugement critique, il se positionne comme expert face à l'artiste, plaçant ce dernier dans une posture corrélative. F. Lalanne refuse ce rapport de places et remet en question les places

⁸ L'annexe 2 et les figures 1 à 6 (ci-dessous)

⁹ La numérotation précédent les citations précise l'ordre des répliques, pour une vue d'ensemble (cf. transcription en Annexe 3)

modulaires fixées par le cadre de l'émission. Effectivement, il attaque à son tour le polémiste en contestant son rôle de « juge ». Il hausse le ton et adopte une posture physique haute, tentant de renverser la dynamique dominant vs dominé.

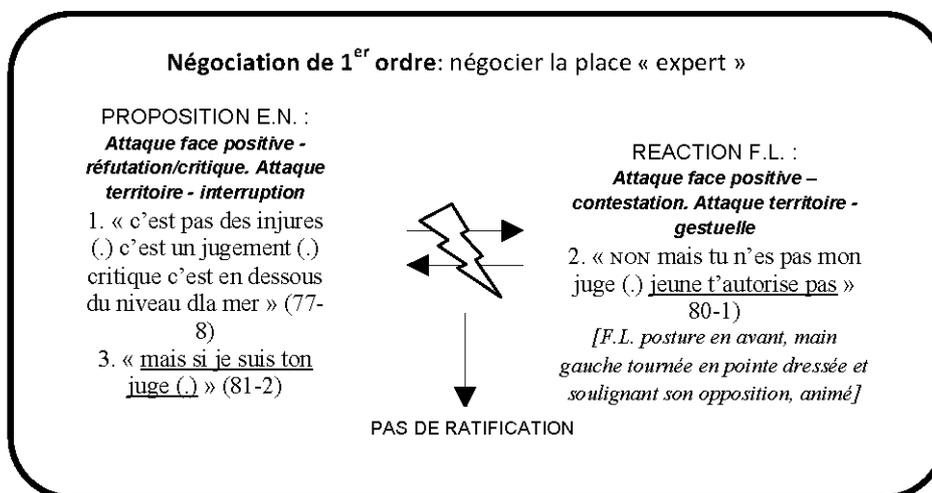


Figure 1

Dans la négociation de second ordre (figure 2), le polémiste ménage la face positive de F. Lalanne en reconfigurant son propre rôle. Il passe du « juge » au « critique » et limite cette nouvelle définition identitaire à l'espace interactif de l'émission. La place subjective qu'il propose concorde avec la place modulaire qui lui est assignée dans l'émission. L'artiste refuse cette proposition et essaie de s'imposer en reprenant la parole.

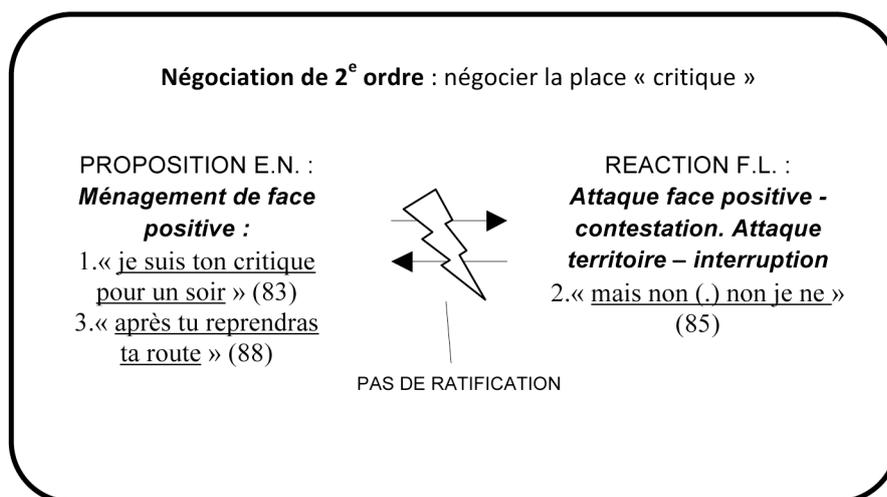


Figure 2

Dans la négociation de troisième ordre (figure 3) le débattant Lalanne refuse le rapport de places proposé par son interlocuteur. Par son assertion « je ne t'autorise pas à me juger » il se pose en détenteur de l'autorité et instaure un nouveau rapport de vérité au monde qui le place dans la posture dominante du « décideur ». Son attitude agressive (interruptions et ton élevé) va dans le sens d'une tentative de prise de pouvoir par la force. Paradoxalement, ce comportement traduit aussi une perte de maîtrise émotionnelle. Effectivement, il s'énerve de

plus en plus face à un interlocuteur plutôt placide et entêté. Le polémiste ne se laisse pas impressionner et maintient sa posture de critique.

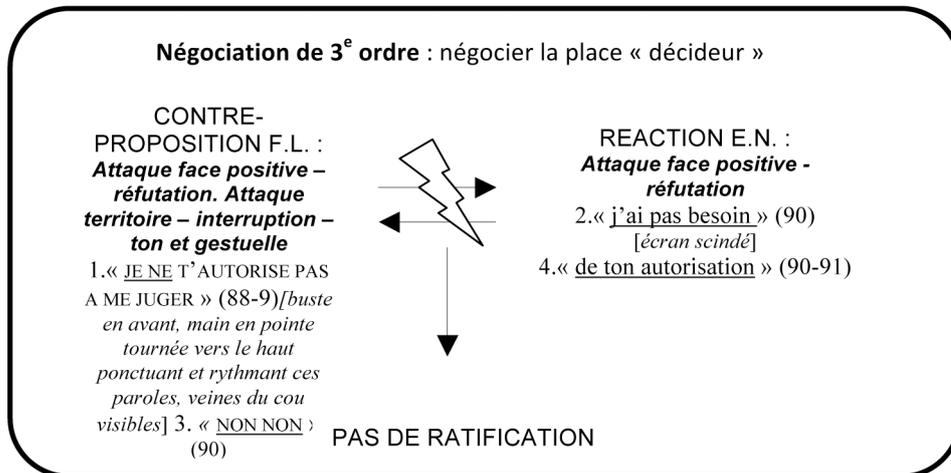


Figure 3

Dans la négociation de quatrième ordre (figure 4) l’artiste adopte une nouvelle stratégie pour disqualifier son interlocuteur. Il passe du niveau symétrique à la complémentarité, invoquant des rapports de places égalitaires en affirmant se présenter comme une personne souhaitant la discussion. Notons que les plans mimo-gestuels (gestes montrant l’énervement et l’agressivité) et paraverbaux (hausse du ton, débit accéléré) contredisent le niveau verbal. En proposant ce nouveau rapport, il fait passer le polémiste pour une personne qui outrepassé son droit.

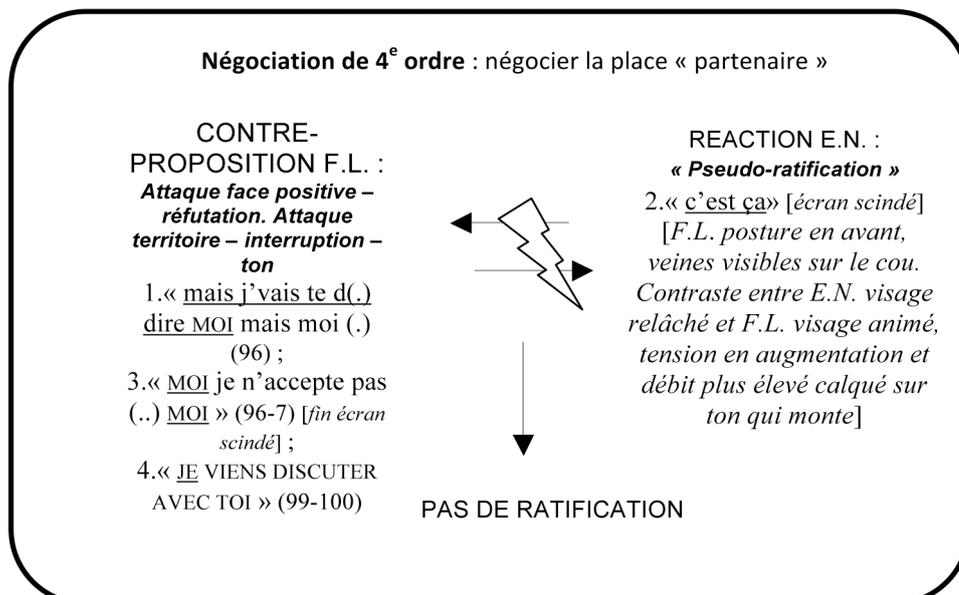


Figure 4

A travers la négociation de cinquième ordre (figure 5), F. Lalanne poursuit sur sa lancée, il attaque l’image de soi d’E. Naulleau en le qualifiant d’inspecteur des travaux

finis¹⁰. Cette définition identitaire du polémiste est connotée négativement et reprend l'idée qu'il usurpe sa place de critique. L'artiste essaie de décrédibiliser son critique en le faisant passer pour celui qui juge sans légitimité. Cette nouvelle tentative place F. Lalanne dans une posture "d'indigné". Le polémiste réfute ce rapport de places et revient sur la proposition qu'il avait émise dans la négociation de second ordre¹¹, à savoir un rapport de places de critique, légitimé par son rôle modulaire dans l'émission. Au niveau sémantique la réplique d'E. Naulleau « c'est ça » pourrait passer pour un accord et une ratification, mais le niveau pragmatique marque le désaccord. Chacun campe sur sa position et l'expression dénote plutôt une forme d'ironie, d'autant plus que F. Lalanne n'a pas encore terminé sa proposition.

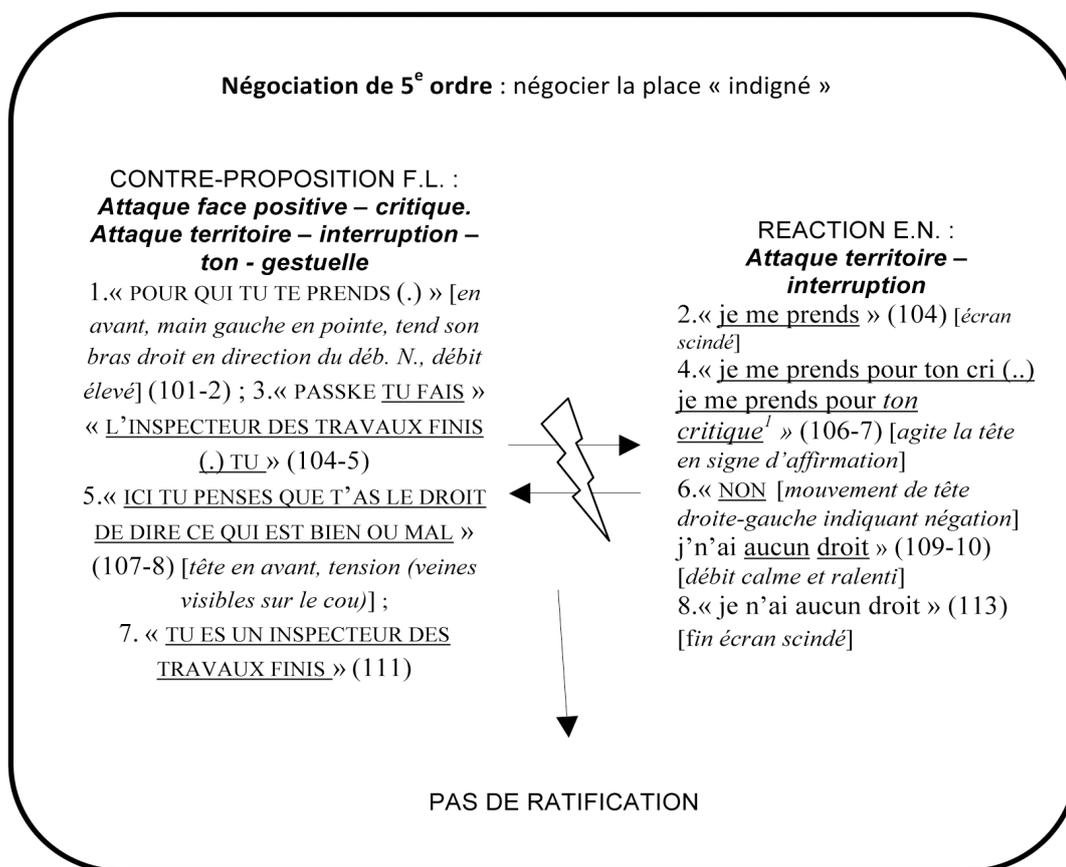


Figure 5

Dans la négociation de sixième ordre, E. Naulleau se place toujours dans une posture d'expert. Il reprend le terme « travaux » de F. Lalanne mais délaisse le rôle « d'inspecteur ». Il retourne la situation à son avantage, en affirmant que les travaux de l'artiste ne sont pas terminés, critiquant l'aboutissement de son ouvrage. Il convoque donc une place de critique, en rapport avec les places modulaire (rôle de critique) et institutionnel (lettré). De son côté, l'artiste répond par la formule « voilà » qui fait penser à un marqueur conclusif sur le plan

¹⁰ « Inspecteur (par plais.) : *Inspecteur des travaux finis* : paresseux qui vient voir un travail terminé, quand il n'y a plus rien à faire. » Paul Robert, *Le Petit Robert*, (dir.) Josette Rey-Debove et Alain Rey, Dictionnaires le Robert, Paris, 1996, p. 1185.

¹¹ Cf. représentation schématique globale en annexe 2.

sémantique, mais au niveau pragmatique la ratification n'est pas atteinte et le débattant n'est pas d'accord avec la vision proposée par son interlocuteur.

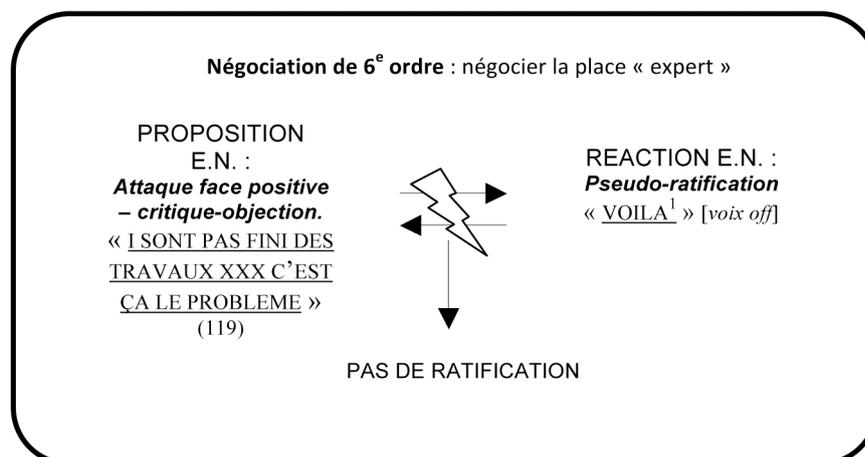


Figure 6

Cette série de négociations non ratifiées montre comment chacun tente, à travers son discours, d'afficher une identité positive. Les places discursives et énonciatives participent à cette dynamique relationnelle.

Ensuite, l'animateur reprend la parole pour casser la spirale du désaccord en défendant son invité. Paradoxalement, il conforte aussi le polémiste dans son rôle de critique en le qualifiant de « sévère » (l. 125), adjectif qui correspond plus à un critique qu'à un inspecteur des travaux finis. Par ailleurs, la défense de F. Lalanne par l'animateur peut être interprétée en défaveur de l'artiste. En effet, c'est comme s'il n'était pas capable de se défendre tout seul.

D'autre part, E. Naulleau ne se laisse pas déstabiliser par l'intervention de l'animateur et dénonce la suprématie des artistes (l. 162-163). Puis F. Lalanne qui réfutait toutes propositions le désavantageant s'enfonce en se contredisant. Effectivement, nous avons vu qu'il affirmait envers et contre tout ne pas autoriser E. Naulleau à le juger, puis il concède au polémiste « le droit de ne pas aimer [ses] vers » (l. 170-171). Ainsi, bien qu'il fasse la morale à E. Naulleau - « tu as le droit de n'pas zaimer mes vers (.) tu as le droit de dire moi je n'aime pas mes vers tu n'as pas le droit de dire que c'est un délire ou de la merde » (l. 195-199) - son revirement (également souligné par le polémiste) enlève du poids à sa leçon puisque « (...) l'attitude consistant à "retourner sa veste" est très dommageable à "l'éthos" et à la crédibilité de l'énonciateur (...) » (Kebrat-Orecchioni 1990 : 95).

Cette dernière remarque met en évidence la place énonciative de F. Lalanne et permet d'observer comment les places sont liées entre elles. En effet, dans cette négociation interviennent les places modulaires, discursives, énonciatives et subjectives. L'analyse des places énonciatives qui suit prolonge l'étude des rapports de places dominant vs dominé sous l'angle des indices taxémiques.

4.2.5. Places énonciatives

A l'instar de R. Vion, nous postulons que les places énonciatives ne concernent pas seulement les contenus des énoncés, « mais qu'elles caractérisent également la relation » (1995 : 186). Ainsi, nous allons montrer comment les places énonciatives participent à la dynamique relationnelle de l'échange. Partant de l'idée que chacun tente de l'emporter sur l'autre, nous avons recensé plusieurs indices taxémiques de position haute relatifs à la place énonciative.

4.2.5.1 Indices de personnes "je" ; "moi"

A travers les marques des personnes nous avons repérés plusieurs éléments ayant traits à la dynamique relationnelle. Lors de leur prise de parole, les protagonistes mettent en avant leur posture de locuteur par l'usage fréquent des marqueurs de la première personne ("je", "moi"). Toutefois, des nuances doivent être apportées en ce qui concerne le sens du pronom personnel "moi" qui est plus marqué chez le débattant Lalanne. En effet, en plus de la présence massive de ce pronom dans l'ensemble du discours (14 occurrences contre 8 chez le débattant Naulleau), l'artiste utilise plus souvent le taxème verbal « moi je » adversatif, qui représente d'après Viollet (1983 : 184) « à la fois le symptôme d'un "rapport de place défavorable et menacé" et une tentative de modifier ce rapport. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 81-82)

« NON non **mais moi j'**parle pas (.) non » (l. 43-44) ; « **mais j'**vais te d(.) dire **MOI** mais **moi** (.) **MOI JE N'ACCEPTÉ PAS** (.) **MOI** » (l. 96-97) ; « **moi j'**te répond un truc » (l. 165) (déb. Lalanne) (nous soulignons)

Ces extraits empruntés au débattant Lalanne montre l'insistance dans son discours du pronom possessif et de la formule « moi je » qui soulignent dans ce cas une tentative de renverser « un rapport de place défavorable et menacé ».

Au contraire, l'emploi de la première personne semble marquer dans le discours du débattant Naulleau son opinion personnelle dans les jugements qu'il émet à l'égard des productions de l'invité. Effectivement, le polémiste (même si son adversaire communicationnel prétend le contraire) s'engage personnellement dans ses critiques et parle toujours à partir du "je" et non pas à partir d'une instance de type communauté de lettrés :

« **moi j'**vais (.) seulement parler » (l. 6-7) ; « **moi** (.) **moi g. g** une réponse (.) en prose (.) et en vers » (l. 45-50) ; « alors (.) le niveau des textes pour **moi** c'est (.) mais vraiment au bord du délit culturel » (l. 55-57). (déb. Naulleau) (nous soulignons)

En procédant de la sorte, E. Naulleau est cohérent avec la place modulaire qui lui est assignée (donner un avis personnel sur les productions de F. Lalanne). Notons que les répétitions du pronom personnel « moi » et du pronom de la première personne « je » sont aussi dues (chez les deux débattants) aux interruptions et aux chevauchements de parole, ainsi qu'à l'émotion qui monte au fil du débat.

4.2.5.2. Contenu des énoncés

Au niveau du contenu des énoncés, ceux du polémiste sont globalement construits syntaxiquement et relativement clairs, toutefois les interruptions des allocutaires, entraînent parfois des répétitions dans son discours. Sur le plan rhétorique et stylistique E. Naulleau maîtrise la langue, sans toutefois utiliser un registre trop technique. En effet, il emploie un lexique courant qui se veut accessible, mais ponctue son discours par la moquerie (par ex. l. 33-34; 205-207; 214-217), l'ironie (par ex. l. 136-139), et la métaphore (par ex. l. 57-58; 63; 78).

Par contraste, le discours de F. Lalanne est moins construit, même si parfois il se place en position haute en tentant de corriger le polémiste, comme au début du débat : « mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant » (l. 16). Plus loin, l'artiste recatégorise la critique du polémiste : « et la c'est tissu d'injures sans fondement » (l. 72-73). Ces extraits montrent qu'il active une place d'expert du langage (en rapport avec les phases explicatives de sa place discursive).

« (...) dicter sa loi, c'est imposer son vocabulaire, (...) » (Alain Finkielkraut cité par Kerbrat-Orecchioni 1990 : 92)

« (...) se mettra ainsi en position haute celui qui parvient à imposer à l'autre son vocabulaire, et son interprétation des mots et des énoncés. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 93)

La tentative de F. Lalanne échoue dans le sens où il ne réussit pas à imposer ses vues. D'ailleurs, E. Naulleau continue d'utiliser un dérivé du terme « délire », avec l'emploi de l'adjectif « délirant » (l. 40) et refuse la définition de son interlocuteur : « c'est pas des injures (.) c'est un jugement (.) critique c'est en dessous du niveau d'la mer » (l. 77-78).

Par ailleurs, nous avons vu dans le point 4.2.4.1 que la discussion autour des termes¹² devient une stratégie identitaire. En effet, en tentant de requalifier l'autre et soi-même les interactants redéfinissent corrélativement une nouvelle image de soi.

Nous avons observé que globalement, le contenu propositionnel du discours de l'artiste est plus pauvre et comprend beaucoup de répétitions, comme l'illustrent les extraits suivants :

« je peux te l'expliquer éric mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant c'est méprisant de dire délire je vais te l'expliquer qu'on est plus un état de droit » (l. 15-21) (débattant Lalanne)

« NON NON NON NON NON NON NON non » (l. 37-38) (débattant Lalanne)

« NON mais tu n'es pas mon juge (.) jeune t'autorise pas » (l. 80-81) ; « mais non (.) non je ne » (l. 84-85) ; « JE NE T'AUTORISE PAS A ME JUGER » (l. 88-89) ; « NON NON » (l. 90) (débattant Lalanne)

L'emploi du terme « non » marquant le refus et la négation ponctue tout le discours de l'artiste (40 occurrences) et souligne, en parallèle d'une pauvreté propositionnelle, un désaccord souvent stérile, indice d'une position basse.

4.2.5.3. Actes de langages

« La valeur taxémique des actes de langage, qui constituent sans doute la catégorie la plus riche, la plus complexe, et la plus importante dans l'ensemble des marqueurs verbaux du rapport de places,

¹² Etre ou ne pas être le critique de l'autre, être ou ne pas être un inspecteur des travaux finis, etc.

peut être mise en corrélation avec leur fonctionnement en tant que "Face Threatening Acts" (ou FTAs). (...) Le principe général du fonctionnement taxémique des AL est le suivant : (1) L1 se met en position haute par rapport à L2 lorsqu'il accomplit un acte potentiellement menaçant pour l'une ou l'autre des faces de L2 (...) » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 95)

Comme nous l'avons évoqué dans le point 3.1.1., les débattants utilisent les actes de langage pour menacer le territoire de l'autre. En effet, F. Lalanne gagne le palmarès des actes directifs en utilisant à neuf reprises une injonction envers E. Naulleau. Notons qu'il se répète beaucoup (par exemple, il utilise à six reprises la formule « écoute-moi ») et que son interlocuteur n'obtempère pas.

Nous avons aussi observé que l'assertion est un moyen d'attaquer la face de l'autre en proposant une vérité au monde mettant le locuteur dans une position favorable.

4.2.5.4. Plan paraverbal et non-verbal

Sur le plan paraverbal, l'intensité vocale et le débit de parole plus élevé qui l'accompagne traduisent chez les débattants l'énerverment. F. Lalanne hausse plus souvent le ton (à 24 reprises contre 20 pour E. Naulleau) sur de plus longues périodes phrastiques.

« (...) dans bien des situations (...) celui qui parvient à **imposer sa parole, donc à s'imposer dans l'interaction, c'est celui qui parle le plus fort** (...). Mais si le recours à l'intensité vocale peut dans certains cas relever d'une **stratégie dominante, il peut à l'inverse être l'indice du fait que l'on ne dispose pas a priori de l'autorité** (...). Même chose du débit (...). Mais d'autre part, d'après Garcia (1982 : 110), "**le débit ralenti suppose un locuteur sûr de soi**, qui joue sur les émotions de son auditoire, sans crainte de se voir couper la parole ; il confère une **impression de maîtrise** et assure une image forte auprès des autres membres du groupe. » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 81) (nous soulignons)

L'éclairage théorique apporté par la linguiste montre que si au premier abord on pourrait penser que F. Lalanne s'impose par la force, cette stratégie n'aboutit pas forcément puisqu'elle dénote, en regard des places déjà parcourues, un manque d'autorité et une usurpation maladroite du pouvoir à travers son langage paraverbal.

E. Naulleau montre aussi des signes d'agacement en haussant le ton et en accélérant parfois son débit vocal (dès la ligne 156 il s'anime plus). Toutefois cette tendance est moins fréquente chez le polémiste. Au contraire, il montre une image posée en employant un débit plus lent. De plus, il a tendance à baisser la voix lorsque son partenaire parle fort, accentuant l'impression que F. Lalanne s'énerve et perd ses moyens. Ainsi, E. Naulleau trace de lui-même une image affichant la maîtrise et place ainsi implicitement son interlocuteur dans une posture corrélatrice d'impulsif.

L'aspect mimo-gestuel vient renforcer l'analyse des observations paraverbales. Effectivement, F. Lalanne s'énerve et ses gestes soulignent son état émotionnel (visage contracté, veines du cou tendues, posture du corps en avant, etc.). Il utilise aussi des gestes « à valeur taxémique relativement claire, pour la position haute » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 78). Il s'agit de « l'index impérieusement pointé (...) » (1990 : 78). Or, comme pour la hausse du ton, cette gestuelle tend à exacerber son impulsivité plus qu'une domination de l'autre. Notons encore qu'au niveau du jeu des regards, les deux débattants démontrent des indices taxémiques de position haute lorsqu'ils se fixent et se toisent.

« (...) regard qui "fixe" ou qui "toise" chez les sujets plus assurés ou plus autoritaires – et c'est une manœuvre d'intimidation bien attestée que de chercher à "faire baisser les yeux" de son partenaire d'interaction (...). » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 79)

Notons que dans les moments les plus polémiques, la symétrie est volontairement renforcée par le cadrage filmique avec le recours à l'écran scindé. Pour ne pas rallonger nous avons volontairement laissé de côté cet aspect qui joue un rôle important dans le débat médiatisé.

5. Conclusion

L'analyse du corpus a montré comment les interactants tentent de négocier une place de dominant face à leur interlocuteur. Le rôle modulaire avantage d'entrée de jeu le polémiste, également conforté par sa place institutionnelle. Puis, aux niveaux discursifs et énonciatifs il creuse l'écart. Les indices taxémiques de position haute recensés pour le débattant Lalanne (au niveau discursif et énonciatif), dévoilent une tentative peu fructueuse de renverser la dynamique relationnelle. En effet, la stratégie qu'il adopte - usurper le pouvoir par la force (interruptions, ton élevé, gestuelle agressive, ordres, etc.) - se retourne contre lui. En définitive, et à mesure qu'il s'énerve, il active une place subjective d'impulsif, plaçant corrélativement E. Naulleau dans une posture de maître de soi. Par ailleurs, le polémiste, accentue ce rapport de places, par un ton plus lent, une gestuelle peu ou pas agressive et par des énoncés plus construits sur le plan énonciatif.

Au final, E. Naulleau gagne le combat comme le montre la suite de l'émission où F. Lalanne ne se maîtrise plus, s'énerve et devient grossier.

En parallèle au dialogue houleux, ce moment particulier de « débat médiatique » propose aussi à l'analyse « une activité de communication complexe » (Burger 2005 : 56-57). En effet, sous la houlette de l'animateur, les deux « débattants » (Burger 2005 :57) se confrontent verbalement en présence d'un auditoire - constitué par les autres invités, les spectateurs présents et les téléspectateurs absents. Ainsi, « l'enjeu de persuasion » (Charaudeau 2005 : 33) des interactants s'étend à l'ensemble des parties présentes et non plus seulement à l'adversaire, complexifiant les visées et les stratégies mises en œuvre. C'est pourquoi, ce débat pourrait être analysé de plusieurs manières, notamment sous l'angle de la hiérarchisation des discours (Roulet & al. 2001) et/ou de l'argumentation entre autres.

6. Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (2011a), *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, (3^e éd.).
- ADAM, Jean-Michel (2011b), *Les textes : Types et Prototypes*, Paris : Armand Colin, coll. Coursus, (3^e éd.).
- AMOSSY, Ruth (2011), « La coexistence dans le dissensus », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9051>, pp. 25-42.
- AMOSSY, Ruth & BURGER, Marcel (2011), « Introduction : la polémique médiatisée », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9072>.
- AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- BURGER, Marcel (2011), « Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen* [En ligne], n°31, mis en ligne le 01 avril 2011. URL : <http://semen.revues.org/9183>.
- BURGER, Marcel (2005), « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 51-79.
- BURGER, Marcel (1995), « L'identité négociée : rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 9-34.
- BURGER, Marcel (1994), « Déconstruction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », *Cahiers de linguistique française* 15, pp. 249-274.
- CHABANNE, J.-C. (1999), « Verbal, paraverbal et non-verbal dans l'interaction humoristique » in *Approches du discours comique, actes de la journée d'étude Adiscom-Cohm*, J.-M. Dufay et L. Rosier (dir.), Bruxelles, Mardaga, coll. Philosophie et langage, pp. 35-53.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005), « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 29-49.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, pp. 29-125.
- DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. Essais.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990), *Les interactions verbales*, Paris, Colin, t. 1., chap. 2.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996), *La Conversation*, Paris, Seuil, coll. Mémo., pp. 41-88.
- MARTEL, Guylaine, TURBIDE, Olivier (2005), « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé » in *Argumentation et communication dans les médias*, Marcel Burger et Guylaine Martel (dir.), Québec, Nota Bene, pp. 193-215.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROULET, Eddy, FILLIETTAZ, Laurent & GROBET, Anne (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang, chap. 3 et 6.
- VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, chap. 3-5, pp. 57-142.
- VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

Annexe 1 : Marqueurs menaçant les faces (rappel)

D'après Brown & Levinson¹³ :

❖ Les marqueurs verbaux menaçant la face positive sont pour :

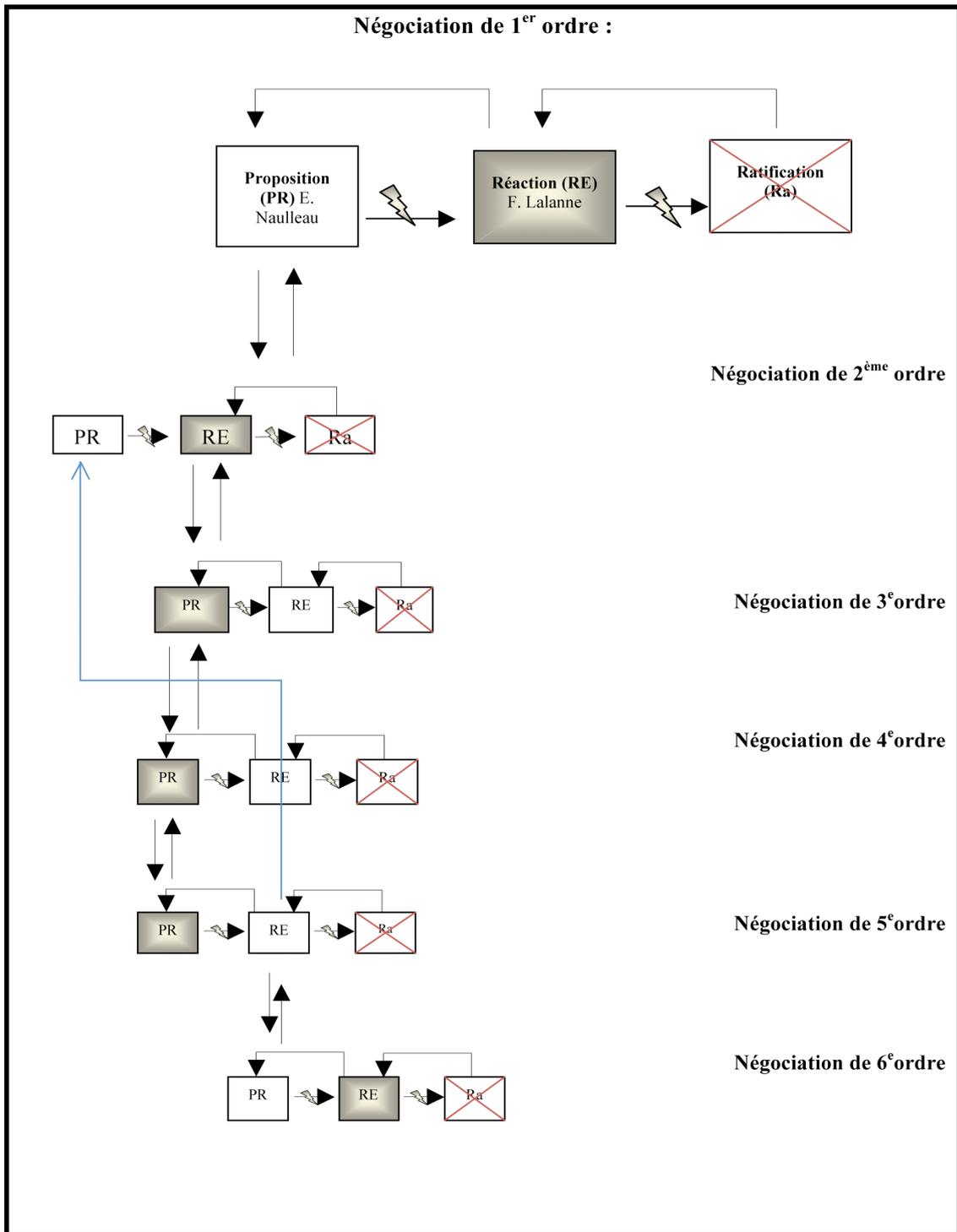
- le locuteur : tous les actes autodégradants (aveu, excuse, autocritique, autoaccusation, etc.)
- l'interlocuteur : tous les actes susceptibles de lui infliger une menace narcissique (critique, réfutation, injure, reproche, moquerie, etc.).

❖ Les marqueurs verbaux menaçant la face négative sont pour :

- le locuteur : les actes qui l'engage (offre, promesse, etc.)
- l'interlocuteur : les actes de langages directifs (demande, ordre) et les comportements (marqueurs non verbaux) menaçant son territoire (agression visuelle, sonore ou olfactive, contacts physiques indus, offenses proxémiques, etc.)

¹³ P. Brown & S. Levinson (1987), *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, C.U.P.

Annexe 2 : Un processus de sous-négociations complexe¹⁴



¹⁴ Correspondant aux lignes 50 à 71 de la transcription et aux figures 1 à 6 du point 4.2.4.1.

Annexe 3 : Transcription du corpus

Emission : « On n'est pas couché », France 2, 25 avril 2009 (3 min.)¹⁵

- Extrait : L'opinion d'Eric Naulleau (deb. E.N.) sur le livre *Mise en demeure à Monsieur le Président de la République française* et sur l'album : « Ouvrir son cœur » de Francis Lalanne (deb. F.L.).
- Intervenants : Eric Naulleau (chroniqueur, rôle du critique), Francis Lalanne (invité), Laurent Ruquier (animateur) ; sont présents sur le plateau¹⁶ : Eric Zemmour (chroniqueur, rôle de critique), Jean-Marie Bigard (invité, intervient dans le débat), Sandrine Kiberlain (invitée) et Oxmo Puccino (invité).
- 1 animateur : [plan sur le visage de l'animateur, plan d'ensemble sur Zemmour, deb. E.N. et Bigard, public applaudissant en arrière plan, deb. E.N. geste de dépit] éric Naulleau (..) éric [plan rapproché sur le visage du déb. F.L. - assis dans le fauteuil des invités face à Zemmour, Naulleau et Bigard - buvant, plan large plateau]
- 5 déb. Naulleau: non mais moi j'vais (.) seulement [plan rapproché sur déb. E.N. qui secoue la tête, air dépit] parler dla forme passke le le le le fond sam dépasse passke y a un moment où le délire [geste de la main appuyant le « délire », haussesments d'épaule, clignement des yeux (tic)] atteint un tel point (.) en
- 10 cinq pages vous apprenez (..) [deb. E.N. reprend son souffle, plan rapproché sur déb. F.L. droit et calme fixant déb. E.N.] que la france c'est pas un état de droit c'est plus un état de droit [plan rapproché sur déb. E.N.] et plus une république alors moi
- déb. Lalanne : [gros plan sur le profil droite du visage de déb. F.L., à gauche de l'écran] je
- 15 peux te l'expliquer éric (deb. Naulleau : et ensuite y a deux fois le mot dictature) mais ne dis pas délire (.) c'est méprisant [plan large sur déb. F.L. assis. Il s'avance dans son fauteuil et se lève presque, puis « parle avec les mains », animé, main gauche tendue en avant, débit parole plus élevé que E.N.] (deb. Naulleau : mais si non mais non mais je vais te dire(.) je
- 20 vais te dire pourquoi) c'est méprisant de dire délire je vais te l'expliquer qu'on est plus un état de droit
- déb. Naulleau : [plan rapproché visage déb. Naulleau, sourcils froncés] non non c'est moi qui vais parler maintenant
- déb. Lalanne : [plan rapproché visage déb. F.L. de profil, visage à droite de l'écran]
- 25 quand un flic (.) (deb. Naulleau : NON)
- déb. Naulleau : [plan buste déb. Naulleau] c'est moi qui vais parler ça FAIT UNE DEMI HEURE QUE [accélération débit¹⁷ puis ralentissement] J'écoute (deb. Lalanne : NON quand un flic) et maintenant je vais t'en parler (.)
- déb. Lalanne : [plan mi-taille déb. F.L., soulignant les mots avec les doigts (énumérant),

¹⁵ Les conventions de transcription sont les suivantes : (.), (..) ou (...) indiquent des pauses de longueur variable ; les soulignements montrent les chevauchements de paroles ; les annotations entre crochets (italique) informent des réalités non-verbales; les xxx signalent les paroles inaudibles ; les MAJUSCULES montrent que les interlocuteurs élèvent la voix. Entre parenthèses nous signalons la prise de parole des interactants pendant le tour de parole d'autrui en *voix off*. Les numéros dans la marge renvoient aux lignes du texte retranscrit. Pour finir, les patronymes et les mentions « déb. » pour « débattant » et « animateur » servent à identifier les acteurs de la communication.

¹⁶ Nous les mentionnons parce qu'ils sont parfois montrés pendant cette partie de l'émission. Nous n'évoquons pas les autres invités de l'émission du 25 avril 2009, car ils ne sont pas présents sur le plateau lors de l'échange polémique entre Francis Lalanne et Eric Naulleau.

¹⁷ D'une façon générale, chaque fois que le ton monte, le débit s'accélère chez les deux débattants N. et L.

- 30 *posture en avant, agitant la tête, veines du cou visibles*] NON QUAND UN FLIC TE PRENDS TON PERMIS IL EST A LA FOIS JUGE EEH PARTI tu peux pas être à la fois juge et membre de l'exécutif
- déb. Naulleau : [*plan buste déb. E.N.*] non je regrette si yavait eu dix pages de plus (.) c'est tout juste si t'aurais pas annoncé que tu demandais l'asile politique
- 35 en corée du nord [*Déb. E.N. lève la main soulignant ses mots*] ouxxx
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur déb. F.L. qui tend le bras et secoue la tête (négarion)*] NON NON NON NON NON NON (déb. Naulleau: je trouve que c'est (.) NON non [public hue] (déb. Naulleau: je trouve que c'est)
- 40 animateur : [*plan rapproché sur animateur agitant le disque du déb. F.L.*] AH NON (.) y chante (déb. Naulleau: délirant) [public hue et applaudit] NON C'EST FAUX y chante je reste en france [public hue et applaudit ; plan élargit montrant l'animateur et déb. F.L. ; sur l'écran géant du plateau : visage déb. F.L. tendu et animé, air mécontent] (déb. Lalanne: NON non mais moi j' parle pas (.) non [geste main déb. F.L. balayant les propositions, air indigné, puis bras tendu en avant] (déb. Naulleau: MOI (.) moi g) [le public applaudit] (déb. Lalanne: non) [changement plan, animateur en gros plan] y chante (déb. Lalanne: non) je reste en france ET IL EST CANDIDAT AUX EUROPEENNES
- 50 déb. Naulleau : [*plan rapproché sur déb. N.*] g une réponse (.) en prose (.) et en vers (animateur : AH) voilà
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur déb. F.L. à l'écoute*] ha ben d'accord (déb. Naulleau: ALORS) ça c'est joli au moins (.) ça cte'intéressant [*déb. F.L. acquiesce de la tête, visage tendu mais posture droite*]
- 55 déb. N./L.¹⁸ : [*écran scindé*] **E.N.** : OUI / **F.L.** : passkexx / **E.N.** : alors (.) le niveau des textes [*déb. Naulleau lève l'album et le livre, puis secoue légèrement la tête en signe de négation*] / **F.L.** : ouais / **E.N.** : pour moi c'est (.) mais vraiment au bord du délit culturel quoi (.) voilà [*rire dans le public*] [*Déb. E.N. baisse la tête lisant ses feuilles/ déb. F.L. le fixe la bouche entrouverte et légèrement crispée*] / **E.N.** : donc LA [*Déb. E.N. regarde son interlocuteur en tenant l'album et le livre et déb. F.L. hausse les épaules, cligne des yeux, hausse les sourcils et plisse son front*] c'est mise sur le marché de vers de mirliton non homologués (.) c'est ça le méfait (.) et là [*déb. E.N. montre l'album ricanement audible hors champ, déb. F.L. continue de regarder son interlocuteur bouche fermée, (semble sceptique et ne pas adhérer aux propos comme il le verbalise ensuite)*]
- déb. Naulleau : [*fin de l'écran scindé*] déb. E.N. montre l'album et ensuite parle hors champs, plan large sur déb. F.L., droit, assis les jambes croisées, mains jointes autour de son genou] c'est possession et revente de niaiseries (.)
- 70 en stock (.) [*plan rapproché sur le visage déb. E.N. calme qui regarde son interlocuteur*] voilà [*le public hue et applaudit*]
- déb. Lalanne : [*plan rapproché sur visage déb. F.L. de profil posture en avant*] et la c'est tissu d'injures sans fondement [*public hue et applaudit encore*] (déb. Naulleau : c'est pas des injures) non mais voilà
- 75 déb. Naulleau : [*plan large sur Zemmour tête baissée cachant son sourire avec ses main, déb. Naulleau remuant ses feuilles et Bigard tourné vers E.N., public*]

¹⁸ La mention « déb. N./L. » signifie : débattants Naulleau et Lalanne, lorsqu'ils sont montrés sur la même image en écran scindé. Le débattant Naulleau est à gauche de l'écran et le débattant Lalanne à droite. Nous reproduisons l'interaction horizontalement, mais signalons les tours de parole par le symbole « / » (« slash ») suivi des initiales des débattants en gras-italique.

- continue de huer*] c'est pas des injures (.) c'est un jugement (.) critique c'est en dessous du niveau dla mer
- déb. Lalanne : [plan de profil sur déb. F.L. posture en avant, « parle avec les mains » main gauche tournée en pointe dressée et soulignant son opposition, animé] NON mais tu n'es pas mon juge (.) jeune t'autorise pas (déb. Naulleau : mais si je suis ton juge (.))
- déb. Naulleau : [plan rapproché sur déb. E.N.] je suis ton critique pour un soir [geste de la main déb. E.N. accompagnant ses paroles] (déb. Lalanne : mais non (.) non je ne)
- déb. Lalanne : [plan taille-profil sur déb. F.L., posture buste en avant, main gauche en pointe tournée vers le haut ponctuant et rythmant ces paroles, veines du cou visibles] (déb. Naulleau : après tu reprendra ta route) JE NE T'AUTORISE PAS A ME JUGER
- 90 déb. N./L. : [écran scindé] E.N.: j'ai pas besoin / F.L.: NON NON / E.N.: de ton autorisation [déb. E.N. de face, tient ses feuilles devant lui, les lève puis les baisse en parlant, il lève les yeux vers déb. F.L. puis regarde en bas et secoue la tête pour appuyer sa phrase. Déb. F.L. de profil, posture en avant, veines visibles sur le cou/ contraste entre déb. E.N. visage relâché et déb. F.L. visage animé, tension en augmentation et débit plus élevé calqué sur ton qui monte] / F.L.: mais j'vais te d(.) dire MOI mais moi (.) / E.N.: c'est ça / F.L.: MOI JE N'ACCEPTÉ PAS (.) MOI
- 95 animateur : [fin de l'écran scindé, gros plan sur animateur] MOI [lève l'index gauche et tient l'album du chanteur avec main droite] (déb. Lalanne : JE VIENS DISCUTER AVEC TOI)
- déb. Lalanne : [plan d'ensemble Lalanne, Puccino et Kiberlain] POUR QUI TU TE PRENDS (.) [posture en avant main gauche en pointe, puis tend son bras droite (main ouverte) en direction du déb. E.N., débit élevé concorde avec ton plus haut] PASSKE TU FAIS (déb. Naulleau : je me prends)
- 105 déb. N./L. : [écran scindé] E.N.: je me prends pour ton cri (..) je me prends pour ton critique [déb. E.N. agite la tête en signe d'affirmation] / F.L.: ICI TU PENSES QUE T'AS LE DROIT DE DIRE CE QUI EST BIEN OU MAL [déb. F.L. tête en avant, tension (veines visibles sur le cou)] / E.N.: NON
- 110 [mouvement de tête droite-gauche soulignant la négation] j'n'ai aucun droit / F.L.: TU ES UN INSPECTEUR DES TRAVAUX FINIS [applaudissements d'une ou deux personnes. Contraste entre le calme du déb. E.N. et le débit ralenti de ses paroles presque scandées] / E.N.: je n'ai aucun droit [ricanement de Bigard] [fin de l'écran scindé, plan général en plongée sur le plateau, public applaudi et acclame]
- 115 déb. N/L¹⁹ : [plan général, débattants E.N. et F.L. visibles sur écrans géants, mouvement panoramique gauche-droite de la caméra qui cache progressivement les écrans. L'animateur tend le bras en avant en direction déb. N.] / E.N. [voix off] : I SONT PAS FINIS TES TRAVAUX XXX C'EST ÇA LE PROBLEME
- 120 / F.L. [voix off] : VOILA

¹⁹ Les deux débattants ne sont visibles sur l'écran scindé pour les téléspectateurs, mais sur les deux écrans géants du plateau. Chacun occupant un écran.

- déb. Naulleau : [Déb. E.N. en gros plan, posture en avant en direction du déb. F.L., puis se tourne vers l'animateur] I SONT PAS FINIS (animateur: NON non (.) attendez)
- animateur : [gros plan sur l'animateur] NAULLEAU J'VOUS TROUVE VRAIMENT
125 SEVERE (..) [animateur geste du bras en avant en direction déb. E.N., puis regarde en bas (lit qqch.)] (déb. Lalanne: non non mais c'est) [applaudissements] PASSKE PAR EXEMPLE LACHANSON du poète écrite et composée par Lalanne [geste de la main en direction déb. F.L.] j'trouve c'est une chanson (.) [l'animateur regarde alternativement les
130 deux débattants, changement de cadrage : plan d'ensemble avec animateur à droite, F.L. à gauche et E.N. en gros plan sur l'écran, bouche ouverte air agacé] j'ai écouté moi aussi tout l'album c'est (.) (déb. Naulleau : ben oui) [haussement d'épaule déb. E.N., visage fermé, air agacé] une chanson qui lui correspond (.) parfaitement [gros plan sur déb. F.L. bouche
135 entreouverte, attentif regardant alternativement ses deux interlocuteurs] (déb. Naulleau: la pauvreté c'est affreux (.)) [déb. E.N. voix off]
- déb. Naulleau : [changement d'angle, déb. F.L. en amorce de dos, face à déb. E.N., Zemmour et Bigard] les cheveux poussent sur la tête (.) (animateur : OOOH) [rire dans le public] après la (..) après la pluie vient l'beau temps
140 [ton déb. E.N. mimant l'ennui, tape ses feuilles devant lui et hausse les épaules ; changement d'angle : zoom sur déb. E.N. entouré de Zemmour et Bigard] (animateur : C'EST PAS VRAI) NON J'regrette bon (.) [déb. E.N. arrange ses feuilles, puis geste du bras de gauche à droite, soulignant qu'il n'y a rien d'autre à ajouter] BEN BON bref, ça c'était ma raixxx (.)
- 145 animateur : [gros plan sur l'animateur] alors ECOUTEZ (déb. Naulleau : passkxxx) J'AI ENVIE j'ai envie [animateur secoue le CD tout en parlant] de répondre à la place de Francis (..) (déb. Lalanne : merci) par (.) par la chanson [l'animateur tient le CD et avec son index droite montre une chanson de l'album] qu'il écrit et qu'il chante sur cet album (..) on peut bien me traiter
150 de fou [tout en énonçant les paroles du chanteur il lève le doigt] se moquer de moi je m'en fous (.) [gros plan sur déb. E.N. visage fermé, clignant des yeux, puis sur déb. F.L. qui regarde successivement ses deux interlocuteurs] ça n'm'empêchera jamais de rester debout (.) d'être moi-même (déb. Naulleau : ALORS PROUVE-LE) ET PUIS (déb. Naulleau : ECOUTE-
155 MOI) C'EST TOUT [l'animateur agite l'album pour appuyer « c'est tout »]
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N. applaudissements] NON mais oui (.) MAIS NON [geste du bras en avant, visage animé²⁰, yeux écarquillés] C'EST PAS TOUT (..) (déb. Lalanne : NON NON non non)
- déb. Lalanne : [plan d'ensemble sur Lalanne, Kiberlain et Puccino] alors attend (.) écoute-moi (.) [déb. F.L. lève l'index, demandant la parole, posture droite] (déb. Naulleau : c'est pas tout) écoute moi (.) [applaudissements] écoute moi (déb. Naulleau : C'EST PAS PASSK'UN ARTISTE DIT)
160
- déb. Naulleau : [gros plan sur déb. E.N.] C'EST TOUT (.) KSA S'ARRÊTE LA (..) (déb. Lalanne : écoute moi) C'EST quoi ça veut dire quoi (.) (déb. Lalanne :

²⁰ Déb. E.N. s'anime dès ce moment-là. Il a un tic : il cligne des yeux, mais dès lors, il a tendance à écarquiller les yeux. Sans s'énerver autant que le déb. F.L., sa posture montre qu'il perd un peu son calme et son visage est davantage animé.

- 165 moi j'te répond un truc) [*déb. E.N. tourne la tête alternativement vers ses interlocuteurs*] c'est ça la démocratie ? [*Déb. E.N. emploie un air et un ton interrogatif, applaudissements s'arrêtent*]
- déb. Lalanne : [*gros plan sur le profil droite du visage déb. F.L., à gauche de l'écran*] ÉCOUTE j'te répond un truc [*changement d'angle plan d'ensemble (via*
- 170 *écran géant) sur débattants E.N., F.L. et l'animateur*] tu as le droit de ne pas aimer mes vers et franchement [*index pointé en avant*]
- déb. Naulleau : [*gros plan sur déb. E.N.*] ceux-là (.) (*déb. Lalanne : attend non NON NON*) c'est pas un jugement D'ENSEMBLE [*geste du bras déb. E.N. mimant la totalité, déb. E.N. plus calme que déb. F.L.*]
- 175 déb. Lalanne : [*gros plan sur déb. F.L.*] non tu les connais pas les autres (.) [*geste du bras pointé en avant*] T'ES PAS CAPABLE DE ME DIRE XXX (*déb. Naulleau : MAIS JE*)
- déb. Naulleau : [*gros plan sur déb. E.N. de face et déb. F.L. en amorce de dos*] PARLE PAS DES AUTRES [*déb. E.N. se désigne lui-même de la main, yeux écarquillés*
- 180 *fixant déb. F.L.*] JE PARLE DE ceux-là [*geste montrant les vers*] (*déb. Lalanne : ALORS (.) ÉCOUTE moi*) c'est ceux qu'on m'a demandé (*déb. Lalanne : écoute moi*) de lire
- déb. Lalanne : [*gros plan sur déb. F.L.*] écoute-moi [*ponctue ses dires avec sa main dressée devant lui, sûr de lui*] tu as le droit de n'pas les zaimer et j'vais te dire un
- 185 truc
- déb. Naulleau : [*gros plan sur déb. E.N.*] tu disais le contraire (*déb. Lalanne : attend attend*) y a deux minutes (*déb. Lalanne : non non NON NON NON*)
- déb. Lalanne : [*plan d'ensemble sur Lalanne, Kiberlain et Puccino*] t'as pas écouté c'que j'dis [*index levé pointé sur déb. E.N. gestes ponctuant ses dires, énervement visible par les veines tendues*] tu as le droit
- 190 déb. Naulleau : [*gros plan sur déb. E.N.*] si là j'ai pas l'choix (.) hein [*déb. E.N. baisse la tête et ton de voix descendant sur le « hein »*] (*déb. Lalanne : NON NON NON NON*) j'suis désolé [*déb. E.N. baisse les yeux sur ses feuilles qu'il arrange*]
- 195 déb. Lalanne : [*gros plan sur déb. F.L.*] tu as le droit de n'pas zaimer mes vers (.) tu as le droit de dire moi je n'aime pas mes vers [*index pointé en avant, tension puis changement d'angle : déb. E.N. de face et déb. F.L. de dos, bras tendu en avant, index ponctuant ses dires*] tu n'as pas le droit de dire que c'est un délire ou de la merde [*gros plan sur déb. F.L.*] (*déb. Bigard : et que*
- 200 que cecexxx j'suis d'accord xxx [*changement d'angle : Zemmour, déb. E.N. et Bigard montrés*] (*animateur : ENTIEREMENTXXX*)
- animateur : [*gros plan sur animateur*] J'SUIS ENCORE D'ACCORD AVEC LALANNE [*applaudissements, fondu enchaîné et plongée sur l'ensemble du plateau*]
- déb. Naulleau : [*plan d'ensemble sur Zemmour, déb. E.N., Bigard*] inversion des rôles [*déb. E.N. au milieu, tient le livre du déb. F.L., le lève et l'agite*] LE LE LIVRE DE FRANCIS LALANNE M'A INSPIRÉ UNE RÉPONSE EN VERS (.) (*animateur : alors TRES BIEN*) ça m'a pris dix minutes (.) [*geste de la main soulignant le temps, visage animé, yeux écarquillés*]
- 205 animateur : ÇA C'EST PARFAIT [*gros plan sur animateur puis écran scindé déb. E.N. et F.L.*] (*déb. Naulleau : c'est à la façon de Francis Lalanne*) ÇA AU MOINS C'EST DLA CRÉATION
- 210

déb. N./L. : **F.L.**: oui ça m'a pris un an de l'écrire (.) [*déb. F.L. fait des mouvements de tête de haut en bas marquant l'affirmation et l'indignation*] dix minutes eet (..) un an (.) ok (.) d'accord / **E.N.**: ah (.) un an (.) ben [*air étonné, geste de la tête appuyant sa surprise*] dis donc (..) (*animateur* : ALORS ALLONS Y) ou t'aurais dû (.) le faire plus vite ou (.) moins vite (.) mais là c'est pas la bonne distance apparemment [*Fin de l'écran scindé*]

215